

info 107



Bulletin d'informations municipales de Carbonne



Travaux p.4



Travaux p. 5



Cadre de vie p.14-18

Informations

COMMUNICATION :
COMMENT
LA MAIRIE
VOUS
INFORME-T-ELLE ?

dossier



SOMMAIRE



p. 4-5 TRAVAUX



p. 14-18
CADRE DE VIE

DOSSIER

8-13 COMMUNICATION : COMMENT LA MAIRIE VOUS INFORME-T-ELLE ?

- | | |
|------------------------------------|------|
| • Les supports numériques | 8-10 |
| • Les supports papiers | 11 |
| • Faire vivre la démocratie locale | 12 |
| • Les rendez-vous publics | 13 |
| • Le réseau d'affichage municipal | 13 |



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu à Carbone du 19 janvier au 18 février 2017.

En 2017, le recensement en ligne sera systématiquement proposé aux Carbonnais, grâce à un code d'accès et un mot de passe donné par l'agent recenseur.

Les avantages : confidentialité, gain de temps, et participation au développement durable (moins de papier donc respect de l'environnement).

Bulletin d'informations municipales de Carbone édité par la ville de Carbone, place Jules Ferry, 31390 Carbone. Tél. 05 61 87 80 03.
contact@ville-carbonne.fr - www.ville-carbonne.fr
Directeur de publication : Bernard Bros
Responsable de la rédaction : Denis Turrel
avec le concours de la commission communication et de Sandrine Martin, directrice générale des services.
Conception et réalisation : service communication.
Impression : Messages - Toulouse.

4-5

TRAVAUX

- Création de la nouvelle station d'épuration4
- Réfection du réseau d'eau avenue Frédéric-Mistral4
- Fin des travaux à la piscine5
- Projet de création d'un véritable club house pour le rugby.....5

6-7

FINANCES

- Budget : Une gestion rigoureuse face à la baisse des dotations6-7

14-18

CADRE DE VIE

- Environnement : préserver et valoriser14
- La culture s'invite dans les massifs15
- Sauvons les abeilles15
- Restauration du méandre de la Garonne16-17
- Un ramassage scolaire inédit : le vélo bus .18
- Faites vos courses à vélo ! 18

19

URBANISME

- La révision du PLU suit son cours19
- Du stationnement pour tous19
- Contresens cyclable autorisé en zone 30 km/h19

20-21

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

- Signature de la convention du dispositif « participation citoyenne » 20
- Carbone accueille des réfugiés syriens .. 20
- Etes-vous intéressé par une complémentaire santé ? 21
- Ouverture d'une résidence intergénérationnelle 21
- Mieux vivre chez soi à la retraite 21
- Rencontres d'automne 21

22-23

ÉDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

- Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 22
- Danse à l'école, danse au collège : une première réussie 22
- 40 ans de la MJC 23
- École élémentaire Henri-Chanfreau changement de directeur 23

24

CULTURE

- La médiathèque à l'heure du numérique .. 24

25-27

VIE ASSOCIATIVE

- Lancement du conseil des associations 25
- Bravo à l'équipe U13 de la JSC victorieuse du tournoi en Allemagne 26
- Carbone s'anime... 27

28

CARBONNE INFO SERVICES

ÉDITORIAL



Le semestre qui vient de s'écouler a été riche en événements marquants, attestant le dynamisme de notre ville et son développement.

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) après la présentation publique des orientations d'aménagement (PADD) entre dans une phase délicate avec la définition du zonage et du règlement. Elle devrait aboutir à la fin de l'année à une enquête publique à laquelle vous serez associés.

La nouvelle station d'épuration (STEP) débute ses travaux après la signature du permis de construire (juin 2016) et sa présentation publique par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA 31) maître d'ouvrage. Elle va permettre

de libérer un certain nombre de projets de lotissements, bloqués jusqu'à ce jour.

Une nouvelle zone commerciale (1 supermarché et 2 moyennes surfaces) nécessaires au développement de Carbonne a vu le jour à Millet. Elle permet d'éviter l'évasion commerciale vers la métropole toulousaine et complète une offre sans porter préjudice au petit commerce du centre-ville.

Parmi les nouveaux équipements, une piscine entièrement rénovée a été inaugurée en juin. Elle remplace l'ancienne devenue trop vieille et non conforme. Trois bassins dans un cadre agréable avec un environnement paysager rénové et de nouveaux locaux (vestiaires et douches) vont permettre aux Carbonnais et visiteurs de profiter de ce lieu de détente. Soulignons l'aide du Conseil Départemental par 30 % de subvention.

Le thème de ce bulletin est consacré à la communication. La municipalité a souhaité multiplier les canaux de communication en s'adaptant aux nouveaux moyens pour favoriser à la fois l'information mais aussi les échanges entre les élus, l'administration municipale et les Carbonnais. Selon l'actualité ou les projets en cours chaque habitant de notre ville est informé par différents moyens, lettre, presse, bulletin municipal, site internet, facebook et parfois invité à participer à débattre lors de réunions publiques, réunions participatives, divers conseils ou commissions extra-municipales.

Signalons le bon démarrage du conseil des associations et celui prévu à la rentrée scolaire du conseil municipal des jeunes.

Dans l'esprit de la participation citoyenne, le Maire de Carbonne a signé, le 23 mai 2016, avec le Préfet, le Procureur de la République et le Général commandant la gendarmerie une convention associant justice, gendarmerie, police municipale et population. Ce protocole « participation citoyenne sécurité et solidarité des Carbonnais », doit développer un réseau de solidarité de voisinage et d'alerte pour la Gendarmerie et la Police Municipale.

Carbonne ne reste pas étranger aux événements qui secouent notre planète, la municipalité a voulu marquer sa solidarité avec les victimes des conflits, en particulier en Syrie. A la suite de l'appel lancé en novembre par l'Etat elle s'est portée volontaire pour accueillir deux familles de réfugiés syriens. Envoyées par le haut commissariat aux réfugiés de l'ONU et sous la responsabilité de l'Etat, deux familles (11 personnes dont 7 enfants) sont actuellement logées dans des locaux municipaux vacants. Les associations humanitaires locales se sont mobilisées pour les aider et favoriser le meilleur accueil.

Bonnes vacances et bonnes fêtes de la Saint-Laurent.

Bernard Bros, votre Maire.

Création de la nouvelle station d'épuration

Démarrage des travaux

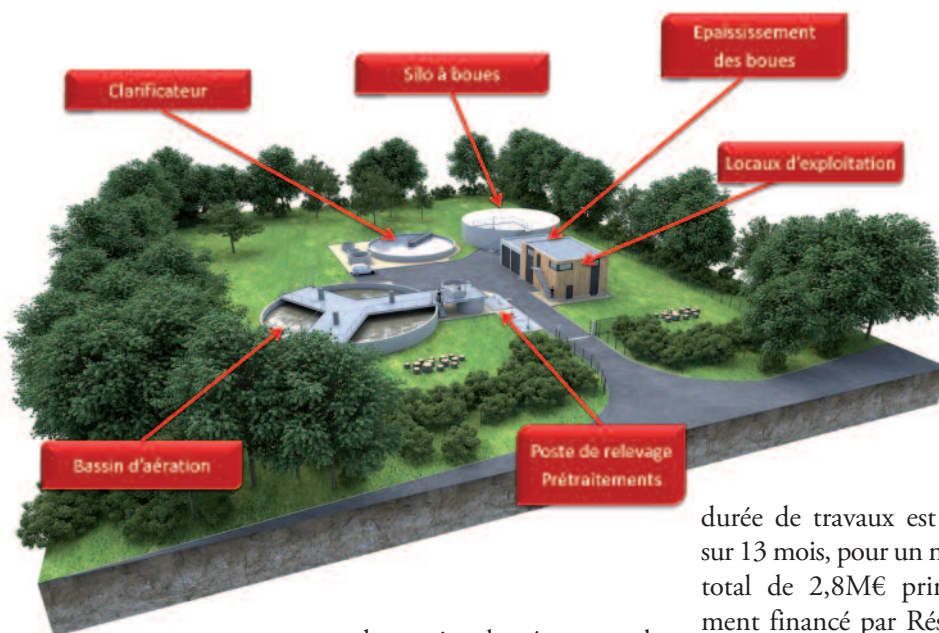
La Station d'EPuration (STEP) de Carbone arrivant à saturation et n'étant plus aux normes ne permet plus à notre ville de se développer. La construction d'une nouvelle station au chemin de la Rivière remplacera l'existante située rue Saint-Laurent. Elle a été prévue et intégrée dans le PLU. Cette opération est assurée par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne (SMEA Réseau 31) qui a reçu transfert de cette compétence par la commune.

Cette nouvelle station traitera dans un premier temps 6 000 Equivalents Habitants (EH), avec une extension possible à 12 000 EH. Les gros ouvrages intègrent déjà cette possible extension.

Un Equivalent Habitant (EH) représente la charge produite par jour par une personne, et permet de dimensionner la STEP en fonction de la nature de l'activité : par exemple on compte 1EH par chambre dans une habitation, un élève dans une classe ne compte que pour 0,25 EH, une boulangerie pour 1,5 EH, etc.

La STEP actuelle, construite en 1976, a une capacité de 4 000 EH, proche de la saturation.

L'ancienne station située rue Saint-Laurent sera démantelée et remplacée par un poste de refoulement qui renverra les effluents vers la nouvelle station.



Afin de raccorder ce poste de refoulement à la future station, il sera nécessaire de réaliser des travaux de réseaux sous voirie :

- la création d'un réseau de refoulement entre la rue Saint Laurent et la place de la République (en passant par la rue du sculpteur Abbal et la rue de la Roche)

- la reprise du réseau sur la rue Prosjean,
- la création d'un réseau de collecte chemin de la Rivière.

Aujourd'hui, la construction rentre dans une phase effective. En effet, le permis de construire vient d'être accordé, et les travaux de génie civil pourront commencer fin 2016 après réalisation du diagnostic archéologique. La

durée de travaux est prévue sur 13 mois, pour un montant total de 2,8M€ principalement financé par Réseau 31 avec des aides du Conseil Départemental 31 et de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Afin d'informer les riverains proches du lieu d'implantation de la STEP, une première réunion a eu lieu le 10 mai 2016 à la mairie. Les représentants de Réseau 31 ont pu détailler le planning du projet, exposer les technologies retenues et répondre aux questions. ■

Réfection du réseau d'eau avenue Frédéric-Mistral

Le réseau d'eau potable de l'avenue Frédéric Mistral présentait des dysfonctionnements du fait de l'ancienneté de la canalisation. Une technique particulière a été utilisée pour le

renover sans dégrader la voirie. Il s'agit d'une rénovation par tubage, qui consiste à introduire dans la canalisation existante un tuyau permettant de conserver le bon débit. ■



Avenue Frédéric-Mistral, rénovation de la canalisation d'eau potable.

Fin des travaux à la piscine

Cette réalisation a été en grande partie effectuée en régie, ce qui a fortement mobilisé les services municipaux :

- maîtrise d'œuvre par la direction des services techniques : conception, réalisation des dossiers d'autorisation, consultation des entreprises, suivi des travaux et réception de chantier.

- réalisation de l'installation électrique en totalité : câblage, pose d'appareillage

- peinture intérieure et extérieure, divers travaux de menuiserie

- aménagement extérieur : reprise gazon et pose de gazon synthétique.

Les travaux en régie, travaux réalisés en interne par les services municipaux, permettent de minorer la facture finale. ■



Grand bassin.



25 juin 2016, inauguration de la piscine municipale en présence de Maryse Vezat-Baronia, conseillère départementale, Bernard Bros, Maire de Carbonne, d'élus locaux et de jeunes carbonnais.

Eclairage public : vers une extinction nocturne ?

Un important programme de travaux a eu lieu en ce début d'année sur les éclairages publics pour remplacer des éclairages vétustes par des appareils plus performants (Guinguette, avenue Aristide-Briand, rue Victor-Hugo, rue Jean-Jaurès). Ces rénovations permettent de diminuer la consommation électrique et d'absorber le coût généré par de nouvelles extensions d'éclairage public.

Mais au-delà de la rénovation du matériel, la commune de Carbonne a engagé une réflexion sur la faisabilité d'une régulation nocturne de l'éclairage public.

Travaux sur voies départementales

Plusieurs réfections de voirie ont eu lieu en juin : route de l'Arize, avenue A.Briand.

En septembre les travaux d'aménagement de modulation de la vitesse au quartier du Lançon seront réalisés.

Projet de création d'un véritable club house pour le rugby

Le club house du rugby situé dans des algécos au complexe Léo-Lagrange présente un état de vétusté important. Il ne répond plus aux besoins du club et n'est plus aux normes de sécurité et d'accessibilité.

À la vue des contraintes budgétaires, une reconstruction complète d'un bâtiment de 300 m² n'était pas envisageable, mais une opportunité est apparue en lien avec les travaux de réaménagement des vestiaires de la piscine. En

effet, une optimisation des vestiaires a libéré une surface de 80 m² pouvant être prolongée par une extension d'environ 50 m², permettant d'intégrer des sanitaires, une cuisine, un bar et un petit bureau. Les algécos seront enlevés

et le bâtiment existant de 90 m² sera conservé et pourra continuer à être utilisé en complément du club house. Le club disposera alors au total de 220 m² de locaux.

Ce projet élaboré en étroite concertation entre les ser-

vices techniques et le club, a permis de mieux cerner les besoins et d'y répondre de manière adaptée. **Les travaux pourront démarrer fin 2016-début 2017 pour une durée estimée de 5 mois.** ■

Budget : une gestion rigoureuse face à la

Comme les années précédentes, la collectivité doit faire face à une baisse importante des dotations de l'Etat. En plus d'une gestion rigoureuse des dépenses, la collectivité a dû faire des choix tant en terme de niveau de services que d'investissements. La municipalité n'a pas souhaité faire supporter de nouvelles charges aux contribuables : pas d'augmentation des impôts locaux.

Architecture du budget 2016

Ce tableau permet d'appréhender l'architecture générale du budget communal 2016 et précise le pourcentage par grandes masses de dépenses ou de recettes.

L'objectif d'économie de 2 à 5 % selon les postes et la recherche de nouvelles recettes (TVA) ont guidé la réalisation du budget.

Afin de participer à l'effort collectif face à la restriction des dotations de l'Etat, le maire et les adjoints ont consenti une baisse de 10 % de leurs indemnités.

Une DGF* en baisse constante

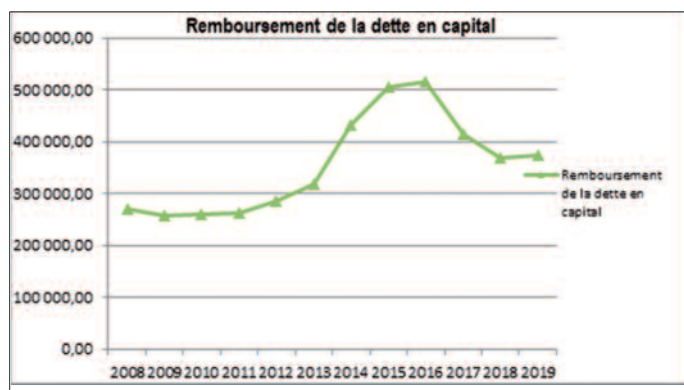
2013 : 782 156 €
 2014 : 733 371 € - 6.24 %
 2015 : 616 566 € -15.93 %
 2016 : 505 515 € - 18.01 %

Lors du congrès des maires en juin, le président François Hollande a décidé de réduire de moitié la dernière tranche de baisse des dotations aux collectivités afin de relancer leurs investissements.

Evolution des annuités d'emprunt

Même s'il est prévu le remboursement du prêt relais lié à la construction du groupe scolaire Guy-Hellé en 2017, on enregistre une stabilité de l'endettement communal. La dette/habitant est de 919 €.

Le dernier chiffre officiel concernant la dette par habitant pour les communes de notre taille est de 1095 €.



BUDGET COMMUNAL

Charges de personnel	2 810 000 €	46.7 %
Charges générales	1 494 000 €	24.8 %
Subventions aux associations	430 000 €	7.1 %
Amortissements	354 000 €	5.9 %
Charges de gestion et exceptionnelles	337 000 €	5.6 %
Intérêt de la dette	169 000 €	2.8 %
Virement à la section d'investissement	426 000 €	7.1 %
DÉPENSES	6 020 000 €	
Capital de la dette (dont prêt relais remboursable en 2017)	2 009 000 €	50.46 %
Travaux (piscine, Ad'ap, vidéo-protection, ralentisseurs route du Lançon...)	858 000 €	21.5 %
Achat de terrains, de matériel (meublier, matériel informatique, véhicules, outillages...)	606 000 €	15.2 %
Subventions d'équipement (fonds de concours à la Communauté de Communes du Volvestre, opération façades...)	119 000 €	3 %
Ecritures liées à la nomenclature comptable	392 000 €	9.9 %
	3 984 000 €	

(*) DGF : La Dotation Globale de Fonctionnement est une dotation de l'Etat aux collectivités territoriales.

baisse des dotations

MUNAL 2016

Dotations de l'Etat (DGF*, DSR**..)	1 361 000 €	22.6 %
Produits des services et du patrimoine (personnel mis à disposition du service de l'eau, loyers, travaux en régie, recettes issues de la cantine, des gravières...)	1 196 000 €	19.9 %
Taxe foncière bâti	951 000 €	15.8 %
Taxe d'habitation	930 000 €	15.4 %
Autres impôts et taxes	862 000 €	14.3 %
Contribution Economique Territoriale	561 000 €	9.3 %
Taxe foncière non bâti	76 000 €	1 %
Produits exceptionnels	56 000 €	0.9 %
Résultat de fonctionnement reporté	27 000 €	0.5 %
RECETTES	6 020 000 €	
Virement de la section de fonctionnement	426 000 €	10.7 %
Subventions	923 000 €	23.2 %
Dotations (taxe d'aménagement, FCTVA)	804 000 €	20.2 %
Excédent d'investissement 2015	721 000 €	18.1 %
Excédent de fonctionnement 2015	506 000 €	12.7 %
Produits des cessions	100 000 €	2,5 %
Ecritures liées à la nomenclature comptable	504 000 €	12.6 %
	3 984 000 €	

(**) DSR : La Dotation de Solidarité Rurale est attribuée par l'Etat pour tenir compte, d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant et, d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

Budget de l'eau

A Carbonne la distribution de l'eau potable est gérée en régie. Pourtant de nombreux partenaires gravitent autour de ce service :

- Le SMDEA 09 : syndicat mixte à qui la régie achète l'eau potable.

- Réseau 31 : syndicat mixte à qui la régie sous-traite la relève des compteurs et la facturation et qui est compétent pour le transport et le stockage de l'eau potable.

- L'agence de l'eau : organisme collecteur des redevances via la facture d'eau payée par les abonnés au service de l'eau (en moyenne 20 % de la facture).

Les 2 syndicats doivent faire face à de nouvelles charges structurelles et conjoncturelles qui sont répercutées sur les tarifs appliqués à notre régie.

Ainsi est-il nécessaire en 2016 et 2017 d'augmenter le prix de location du compteur de 5 € supplémentaires pour équilibrer la section de fonctionnement. En investissement, des marges de manœuvre plus importantes nous ont permis d'éteindre la dette en cours et de réaliser des travaux de rénovation du réseau : avenue Frédéric-Mistral en 2016.

Quelques chiffres :

Budget 2016 : section de fonctionnement de 924 000 € dont 387 000 € sont consacrés à l'achat de l'eau au SMDEA 09 (soit 41.8 %)

La Loi NOTRe prévoit à compter du 01/01/2020 le transfert de la compétence Eau potable à la Communauté de communes.

Les opérations de viabilisation et de vente de lotissements font l'objet de budgets annexes qui permettent une gestion de stock spécifique. L'excédent dégagé est reversé sur le budget communal.

Budget annexe de Naudon II

La viabilisation de la zone s'est terminée en 2015 ; le lotissement à vocation artisanale est en vente.

La Loi NOTRe confie à la Communauté de communes

du Volvestre à compter du 1^{er} janvier 2017 la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, etc.

Budget annexe du Logis II

Comme cela avait été prévu à l'origine de la création du lotissement du Logis, la mairie a entamé les études pour la viabilisation de la 2^e tranche du lotissement. Une réunion

avec les habitants sera organisée dans le courant de l'année afin de présenter le projet envisagé. Comme pour le lotissement d'origine la mixité sociale sera favorisée. ■

DOSSIER

Communication : comment la mairie

La commune compte de nombreux atouts pour vous informer au mieux, assurer avec rigueur un service au public et tisser des liens de proximité. Informer les Carbonnais, c'est une volonté de la ville clairement affirmée. Depuis 2008, la municipalité s'est dotée d'un service communication avec un agent à temps complet pour assurer cette mission qui nécessite un suivi au quotidien. L'information est accessible par des outils de communication variés : réunions publiques, bulletin d'informations municipales « Info 107 », info riverains, affiches, annuaire des associations, presse locale... et aussi d'outils numériques comme le panneau électronique d'information, le site internet, la newsletter et la page Facebook devenus incontournables.

Les supports numériques

Toute la ville de Carbonne en un clic sur www.ville-carbonne.fr

Même si beaucoup d'entre vous restent fidèles aux magazines et supports papier, d'autres ne peuvent déjà plus se passer de ce petit clic, si facile et rapide qui permet d'obtenir toutes

les actualités de la ville, un rendez-vous avec un élu, faire une demande d'acte d'état-civil, rechercher des associations, le programme du cinéma, la pharmacie de garde... Comment faire une

liste exhaustive... le mieux est de vous rendre compte par vous-même, allez y jeter un coup d'œil.

Carbonne s'est dotée de son premier site internet en 2004. En août 2013, ce der-

nier a fait peau neuve avec des espaces pensés pour les usagers plus pratiques et plus complets (démarches en ligne, portail famille, espace pour les associations, formulaire contact).

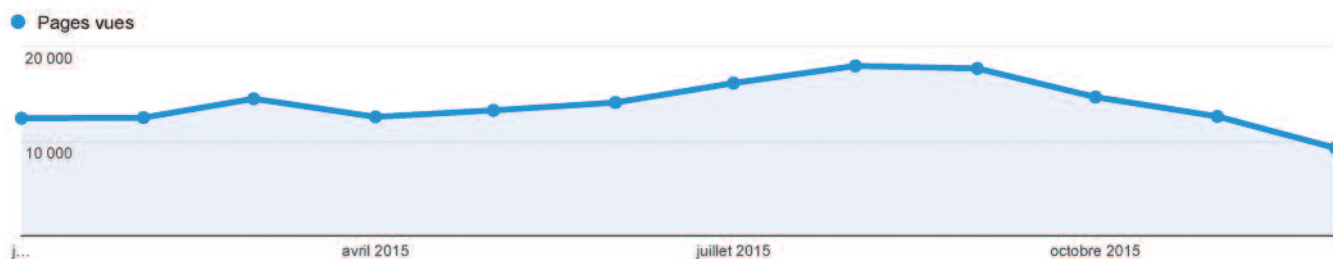
The screenshot shows the homepage of the Ville de Carbonne website. At the top, there is a navigation menu with links: Découvrir Carbonne, Votre Mairie, Enfance, Éducation et Jeunesse, Social, Solidarité et Santé, Culture, Sports et Loisirs, and Aménagement, Cadre de vie et Économie. Below the menu is a search bar labeled 'Recherche'. The main content area is divided into several sections:

- ACTUALITÉS**: A section with a photo of a ribbon-cutting ceremony. Below the photo is the text: "Inauguration de la piscine municipale. L'inauguration de la piscine municipale de Carbonne a eu lieu samedi 25 juin 2016 en présence de M. le Maire Bernard Bros, des membres du Conseil Municipal, de Maryse Vezat conseillère (...). Lire la suite - Toutes les Actualités".
- AGENDA**: A calendar for July 2016. The calendar shows dates from 1 to 31. Below the calendar is a link: "Tout l'agenda".
- DERNIÈRE PUBLICATION**: A section for the latest publication, "Info 107 n° 59 - janvier 2016". There is a link "Publications" and a "Contactez-nous" button.
- INFOS PRATIQUES**: A green box containing icons for various services: Espace Associatif, Démarches en ligne, Portail famille, and Marchés Publics.

At the bottom of the page, there is a "NEWSLETTER" section with a link to sign up. The footer contains contact information for the Mairie de Carbonne, including the address (Place Jules Ferry 31390 CARBONNE), phone number (05 61 87 80 03), email (contact@ville-carbonne.fr), and opening hours (Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h). There are also logos for "ville internet 2015" and "Village Fleuri", and a footer with "Mentions légales / Plan du site / Accessibilité" and social media icons.

vous informe-t-elle ?

Audience du site pour la période du 1^{er}.01.2015 au 31.12.2015



Le site de la mairie de Carbone a été consulté en 2015 par plus de 40 000 utilisateurs (dont 20 000 utilisateurs uniques). Pour un total de 167 487 pages vues.

La courbe d'audience est descendante, cela est dû à la page facebook. Les internautes ont l'information sur le réseau social et n'éprouvent pas le besoin d'aller sur

le site pour avoir des compléments d'information (cf. p. 10). Un quart des visites s'effectue sur mobile et tablette, en forte hausse par rapport à l'année précédente. On constate à l'approche d'évènements importants deux pics de consultation, le 13 juillet 2015 avec 319 visiteurs et le week-end du 7 août 2015 (fête de la Saint-Laurent) avec plus de 500

visiteurs par jour du vendredi au dimanche. Les pages les plus consultées, après la page d'accueil,

sont "Culture, sports et loisirs" puis "Votre Mairie", la rubrique "Actualités" et "Agenda".

Que signifient les pictogrammes de la rubrique Info Pratiques ?



Abonnez-vous à la newsletter

NEWSLETTER

S'inscrire à la newsletter Courriel

Mairie de Carbone
Place Jules Ferry 31390 CARBONNE / Tel. 05 61 87 80 03 / contact@ville-carbone.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Lancée en mai 2014, la newsletter mensuelle est aujourd'hui diffusée à plus de 200 abonnés tous les mois. Vous n'êtes pas encore abonné et vous souhaitez la recevoir, c'est simple. Il suffit de vous inscrire en renseignant votre adresse mail en bas à gauche de la page d'accueil

de www.ville-carbone.fr et de valider le lien. Un mail de confirmation vous sera ensuite adressé sur votre messagerie. Et ainsi, chaque début de mois vous recevrez la newsletter annonçant les actualités et l'agenda de la ville directement chez vous par mail.

Rejoignez-nous sur Facebook

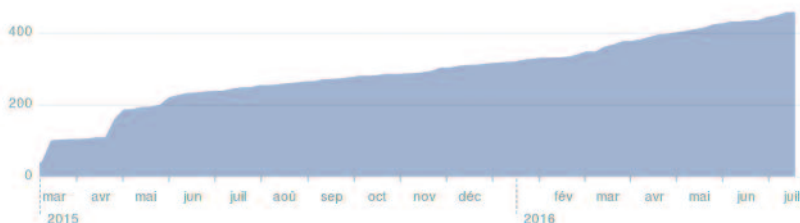
Vous pouvez également suivre toutes les actualités et l'agenda de la ville de Carbonne sur la page facebook : <https://www.facebook.com/villecarbonne>

La page créée en septembre 2104 relaie l'actualité de la ville et permet aux utilisateurs d'interagir.

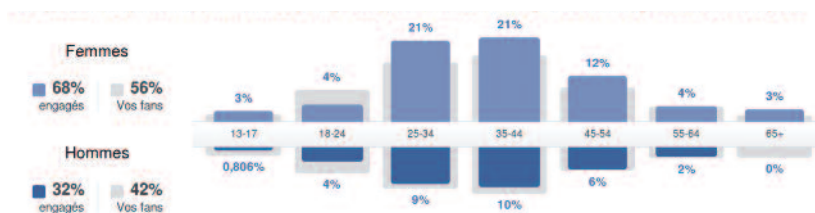
Depuis le début de l'année, les 130 publications comptent près de 1000 réactions, 500 partages et une centaine de commentaires. Ainsi, l'activité des plus de 450 fans de la page, a étendu sa visibilité à 6000 personnes sur le dernier mois. Un véritable espace d'expression !



Evolution du nombre de personnes qui suivent la page sur Facebook



Le profil des personnes ayant aimé, commenté, partagé nos publications ou interagi sur la page facebook de la ville ces 28 derniers jours



Les deux QR-codes de la ville

Début 2015, le service communication a créé deux QR Codes carbonnais accessibles depuis votre smartphone : un pour le site internet de la ville et l'autre pour la page Facebook de Carbonne. (cf. Info 107 n°57).



Le panneau électronique d'information

Situé place de la République, il diffuse des messages mis à jour, régulièrement, par le service communication. Le texte est limité à 5 lignes maximum comptant chacune 15 caractères (espaces compris). Les informations qui y sont publiées concernent uniquement les événements carbonnais organisés par la ville ou les associations locales.

Vous avez la possibilité de transmettre au service communication votre communiqué via la rubrique "Espace Associatif" du site www.ville-carbonne.fr ou par mail : service.communication@ville-carbonne.fr. Un formulaire papier est également disponible en mairie et à l'espace associatif.



Les supports papiers

L'ensemble des supports papiers (bulletin municipal, annuaire, affiches, flyers, invitations...) sont conçus en régie par le service communication seule l'impression est externalisée. Voici une présentation des principaux documents papier.

« info 107 » : magazine d'informations municipales

Deux numéros par an (janvier et août) d'Info 107 sont édités à 3200 exemplaires par tirage et distribués dans toutes les boîtes aux lettres des Carbonnais. La ligne éditoriale est gérée par M. le Maire et la commission communication.

La mise en pages (infographie) et la rédaction sont réa-

lisées en régie par le service communication. En 2015, la maquette a été repensée pour la mettre en harmonie avec le site de la ville. La commission communication a opté pour des dossiers thématiques présentant les actions municipales de façon transversale.

Où le trouver ?

Le bulletin municipal doit vous être distribué dans votre boîte aux lettres même si vous y avez apposé l'autocollant "STOP PUB". Si ce n'est pas le cas, il est important de le signaler au service communication (05 61 87 68 48) qui fait la synthèse des difficultés de diffusion. Il est aussi en libre service à la Mairie, à la Médiathèque, à l'Office de Tourisme, à la Communauté de Communes du Volvestre et au Pays du Sud Toulousain. Il est également disponible en version numérique sur www.ville-carbonne.fr en page d'accueil, rubrique « publications ».

La Tribune Libre

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des élus siégeant au sein du conseil municipal.

Cette tribune est donc l'application de ce texte. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs et la

surface réservée est proportionnelle aux nombres de sièges. Elle est présentée sur un feuillet unique et insérée dans le bulletin municipal à chaque parution. Elle est aussi téléchargeable sur le site.

Informations aux riverains

Lorsque des travaux vont avoir lieu, lorsqu'un événement quel qu'il soit va modifier momentanément l'espace public, la municipalité a choisi de vous informer en temps réel par une communication ciblée distribuée dans vos boîtes aux lettres par la police municipale. Ces trois dernières années près de 2000 tracts ont été diffusés pour vous informer sur des thèmes comme : les travaux de voirie, les manifestations, le marché de plein vent, la collecte des déchets, les invitations aux réunions d'information pour les riverains, le rappel de la législation...

L'annuaire des associations

Ce répertoire de l'ensemble des acteurs associatifs carbonnais est mis à jour par le service communication en colla-

lors du forum des associations le samedi 10 septembre prochain.

Tout au long de l'année, vous pouvez vous le procurer à la mairie, à l'espace associatif, à l'Office de Tourisme et à la médiathèque. Il est également téléchargeable sur le site de la ville.

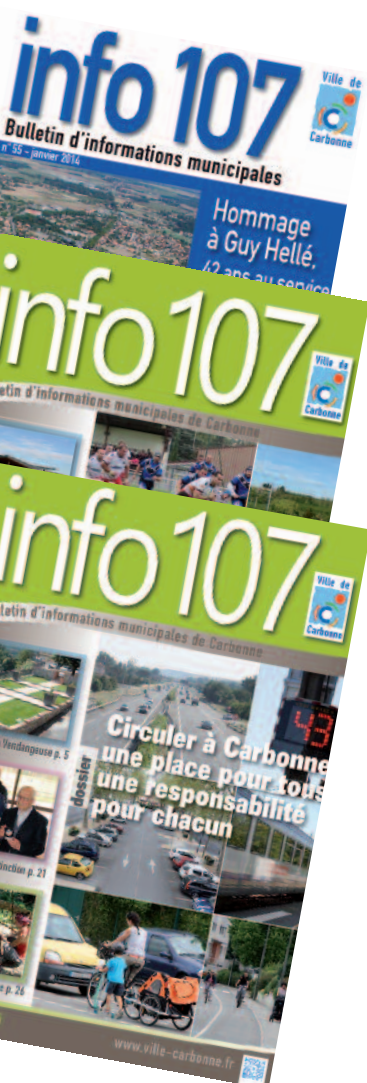
Disque européen de stationnement



Depuis le 1^{er} janvier 2012, le disque de stationnement est valable dans tous les pays européens et doit comporter une seule fenêtre indiquant uniquement l'heure d'arrivée.



Un disque aux couleurs de Carbonne a été édité, en juillet 2012 et distribué gratuitement avec l'info 107 n° 52. Aujourd'hui, il est en vente au prix de 1€ à l'Office de Tourisme.



Format A4 - quadrichromie
De 24 à 32 pages selon les numéros.



Faire vivre la démocratie locale

L'équipe municipale vous donne la parole.

Plusieurs dispositifs de communication et d'information pour développer la participation citoyenne ont été mis en place.

Quels sont-ils ?

- Les réunions d'informations aux riverains,
- Les réunions publiques,
- Le conseil consultatif des aînés,
- La commission extra-municipale du handicap,
- L'observatoire social,
- Le conseil des associations,
- Le dispositif « participation citoyenne » (voir p. 20).

A travers ces actions, l'équipe municipale souhaite vous associer au projet de votre ville.

Thèmes déjà abordés en réunions publiques et participatives

- Prévention de la délinquance (décembre 2014).
- La sécurité et la solidarité des Carbonnais (juin 2015).
- Préparation du conseil des associations (octobre 2015).
- Vivre à Carbonne, où en sommes nous ? Quels projets pour demain ? Quelles attentes ? (novembre 2015)
- Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD) (février 2016).
- Création de la station d'épuration intercommunale de Carbonne et Marquefave (10/05/2016).



11.2015, réunion participative sur le thème Vivre à Carbonne, où en sommes nous ?



11.2015, l'assistance s'est répartie en plusieurs groupes pour faciliter les échanges qui ont été restitués en réunion plénière.



02.2014, réunion d'information sur la prévention de la délinquance.



11.2015, réunion plénière et restitution des ateliers.



10.2015, réunion de préparation du conseil des associations.



10.5.2016 : Réunion publique sur la création d'une station d'épuration intercommunale Carbonne/Markéfave.

Les rendez-vous publics

Les vœux à la population, les inaugurations, les commémorations, la cérémonie de la citoyenneté, l'accueil des nouveaux arrivants... sont des moments privilégiés pour nous, élus, de vous rencontrer.

En janvier 2016 a eu lieu la première édition de la cérémonie des vœux aux Carbonnais à laquelle a été associée la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Un Carbonnais, héroïque

A l'occasion de la cérémonie des vœux à la population M. le Maire a rendu hommage à Simon Barrié pour avoir sauvé des flammes, ses voisins lors d'un incendie survenu fin 2015 dans un petit immeuble place de la République. Il a reçu la médaille de la ville pour son courage.

24.1.2016, Bernard Bros remet la médaille de la ville à Simon Barrié sous les applaudissements de l'assistance.



Retrouvez les informations de votre ville sur www.ville-carbonne.fr

Le réseau d'affichage municipal

Sur la commune il existe des panneaux d'affichage « réglementé » et à « affichage libre » qui sont souvent côte à côte.

Huit panneaux d'affichage « réglementé »

Ces supports sont gérés par la Police Municipale, ils sont verrouillés et réservés uniquement aux informations municipales (ordre du jour du conseil municipal, avis d'enquête publique...).

1. Angle rues Vincent-Auriol et Jacques-Brel
2. Rond-point de Bony
3. Angle route du Lançon, chemin de Sauné
4. Route de Lafitte
5. Place cité Lamartine
6. Carrefour chemin Las Peyrères et avenue Aristide-Briand
7. Chemin de Sainte-Quiterie
8. Mairie (façade extérieure et hall d'entrée).



Panneau municipal d'affichage réglementé situé à l'angle des rues Vincent-Auriol et Jacques-Brel.

Cinq panneaux à « affichage libre »

1. Route de l'Arize,
2. Ville basse – parking piscine municipale,
3. Angle rues Vincent-Auriol et Jacques-Brel,
4. Cité Lamartine,
5. Carrefour chemin Las Peyrères et avenue Aristide-Briand.

Et aussi...

Un support à banderoles

Situé sur le parking du rond-point de Bony **ce support est exclusivement réservé aux événements et manifestations carbonnais**. Une demande préalable doit être déposée à l'espace associatif ou à la Mairie. Le formulaire correspondant est disponible à la rubrique « Espace Associatif » du site de la ville.



Le plan de la ville

Un plan de ville est affiché place de la République. La version papier est disponible à l'Office de Tourisme et à la Mairie. Sa mise à jour est en cours pour une diffusion prévue en septembre 2016.

La rubrique « Info Pratiques » en page d'accueil sur www.ville-carbonne.fr vous permet d'accéder au plan et à la localisation des services publics, parkings, éléments de patrimoine... ■

Environnement : préserver et valoriser

Retrouver de la biodiversité : des orchidées dans la prairie fleurie

Dans la continuité de la gestion différenciée mise en place sur Carbonne depuis plusieurs années, des actions sont menées pour accompagner les évolutions règlementaires.

Ainsi il a été décidé en 2015 de laisser une partie engazonnée se transformer en prairie fleurie au centre socio-culturel (cf. *Info 107 n°58 de juillet 2015*). Surprise ce printemps, quand il a été constaté sur cette zone un développement d'orchidées sauvages. On connaît surtout les espèces tropicales, cultivées sous nos climats comme plantes d'intérieur. Mais la flore française compte environ 160 espèces d'orchidées locales, certaines très répandues, d'autres au contraire plus rares et menacées de disparition. Et la prairie fleurie du centre socio-culturel en accueille un bon nombre, avec au moins 5 espèces différentes fleurissant en même temps.



Ophrys abeille
(*ophrys apifera*).



Sérapia à long labelle
(*serapia vomeracea*).



Orchis pourpre
(*orchis purpurea*).



Orchis Pyramidal
(*anacamptis pyramidalis*).

Crédit photos F. Olive.

Changeons de regard sur la végétation spontanée

Tolérer les plantes spontanées ne veut pas dire laisser à l'abandon, bien au contraire. Si la flore spontanée s'installe, c'est justement parce que la santé et l'environnement des habitants sont préservés en utilisant peu ou pas de produits chimiques.

Avec l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics et prochainement pour les particuliers, il faudra s'habituer à cette végétation spontanée. En effet, les agents municipaux doivent revoir leurs modes d'intervention en utilisant diverses techniques plus consommatrices de temps (désherbage à la main, à la binette ou à l'eau chaude). ■

Désherbage mécanique : un prototype à l'essai

La mairie fabrique son propre matériel pour désherber. Une machine pour désherber mécaniquement les revêtements stabilisés a été réalisée par les services techniques sur la base d'un motoculteur, et sera prochainement testée.

Les « mauvaises herbes » sympathiques

Leur plus grand défaut est de pousser là où on ne les souhaite pas !

Elles sont « mauvaises » parce que parfois indésirables. Pourtant, différentes plantes spontanées présentent des qualités méconnues. Elles participent à la biodiversité, attirent les insectes, améliorent les composts... Elles peuvent par exemple jouer le rôle d'indicateur de la nature du sol : en sols acides, on trouvera rumex et plantain. Les orties se développent sur des sols riches en nitrates. L'oseille permet d'indiquer par sa présence un sol trop tassé. Ces végétaux sont l'expression de la biodiversité qui existe malgré tout en milieu urbanisé.

Parmi les plantes les plus rencontrées, on peut citer :

- L'oseille sauvage (*Rumex acetosa*)

Elle est comestible : en ome-

lette, sauces, potages, ... avec des poissons !

Elle est médicinale : soulage les démangeaisons, diurétique et laxative. Elle est riche en vitamine C.

- Le pissenlit (*Taraxacum officinale*)

Il est comestible : ses racines se consomment en purée, les feuilles en salade ou en soupe. Les boutons floraux peuvent se conserver dans le vinaigre pour remplacer les câpres.

Il est médicinal : il soulage le foie et est efficace contre le cholestérol, laxatif, diurétique... Il est riche en vitamines A, B, C, PP, en calcium, en fer et en potassium ! ■



Pissenlit (*Taraxacum officinale*).

La culture s'invite dans les massifs

Le service cadre de vie a invité la culture dans les massifs pour le thème floral 2016 qui se poursuivra en 2017 pour présenter la ville au concours régional des villes et villages fleuries. Ainsi ne soyez pas surpris, quand vous apercevez sur les ronds-points des notes de musique, une clé de sol, des pinceaux, des crayons...

En images...



Rond-point de La Tuilerie.



Ilôt de La Barre.



Rond-point du Pradet



Rond-point de L'Arize.

Sauvons les abeilles

Le Syndicat Apiculteurs Midi-Pyrénées organise l'opération

« Récupération d'essaims ».

Il s'agit de contribuer activement à la protection et à la sauvegarde de l'abeille.

L'essaimage fait partie de l'évolution normale de la colonie d'abeilles dans la ruche. Dès la fin avril, la ruche augmente en population et l'espace nécessaire pour la poursuite de son développement n'est plus suffisant. C'est pour cette raison que la colonie se divise et qu'une partie (environ 20 000 abeilles) s'envole avec l'ancienne reine pour s'installer ailleurs. C'est ce que l'on appelle communément l'essaimage.

Sans l'intervention d'un apiculteur spécialisé dans la récupération d'essaims, cette nouvelle colonie n'a que peu de chance de se développer.

En présence d'un essaim d'abeilles, appelez le plus rapidement possible le Syndicat des Apiculteurs Midi- Pyrénées 07 87 54 02 35 et cela déclenchera une intervention totalement gratuite dans les meilleurs délais. ■

Incivilités en hausse sur les espaces publics

Face à de nombreuses dégradations sur les aires de jeux et les clôtures des espaces publics... nous sommes contraints d'interdire l'accès à certains lieux pour des raisons de sécurité. Sont concernées : les aires de jeux place Charles de Gaulle et rue Claude Nougaro.

De plus, nous constatons de nombreuses incivilités sur les panneaux de signalisation ce qui occasionne des problèmes de sécurité.

Lancement de l'application mobile SAIP : Système d'Alerte et d'Information des Populations

Cette application gratuite permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'évènement exceptionnel résultant d'un attentat.

Outre des messages d'alerte, l'application délivre des conseils comportementaux et les consignes adaptées à la nature de l'alerte.

Où trouver l'application ? Vous pouvez la télécharger en saisissant le terme "SAIP" dans l'APP store ou dans Google Play.

Egalement disponible sur le site Internet des services de l'Etat de Haute-Garonne à l'adresse suivante : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/vigipirate>

Restauration du méandre de la Garonne

Depuis 2013, Carbonne et 12 autres communes riveraines de la Garonne se sont fédérées autour d'un programme global d'actions pour une gestion durable de la Garonne de BousSENS à Carbonne. Le pilotage du programme a été confié au SIVOM des Plaines et Coteaux du Volvestre pour définir et mettre en œuvre des actions cohérentes et coordonnées sur ces 32 km du fleuve. Le diagnostic de l'état du lit et des berges du fleuve a débouché en 2014 sur l'enlèvement d'embâcles (amas de bois) en berge et en 2015 sur la réhabilitation du plan d'eau de Mancières : désenvasement des mises à l'eau des bases nautiques du COC Voile et de l'ASPTT ; création concomitante d'une roselière avec l'aide des enfants de la MJC de Carbonne.

Début 2016, de nouveaux travaux viennent d'être réalisés. Il s'agissait cette fois-ci de reconstituer le matelas protecteur en galets dans le lit du fleuve afin d'améliorer la morphologie et la dynamique fluviale. On appelle cela une restauration hydromorphologique. En effet, l'absence de galets provoque à la fois une aggravation des phénomènes d'érosion et des dégâts de crue, un assèchement des pompages, une diminution de la qualité des eaux et un appauvrissement de la vie aquatique. Le déficit en galets est tel que seuls des chapelets de sites judicieusement choisis peuvent être restaurés.

Les travaux se sont déroulés, sous la conduite de Paul Simon, technicien du programme Garonne, dans le méandre de Garonne juste en amont du confluent de l'Arize, sur la rive droite où les précieux galets étaient piégés sous le sable par la végétation. Durant 3 jours, une pelle mécanique s'est employée à enlever sur 2000 m² une partie des arbres de l'îlot, essentiellement des grands peupliers, qui piégeaient les galets. Les arbres coupés ont été revendus à une

AVANT TRAVAUX



Galets piégés par la végétation.



Chenal de crue obstrué, non fonctionnel.

PENDANT TRAVAUX



Arrachage d'arbres, abaissement de l'île et enrichissement du lit en galets.

entreprise locale spécialisée dans la valorisation en bois énergie, ce qui a permis de réduire la facture des travaux. En complément, le sol a été labouré pour faciliter la remobilisation des galets en crue, dont une partie a été directement replacée dans le chenal en eau. A l'amont de l'îlot, un chenal de crue a été réouvert.

Ces travaux ont de multiples intérêts :

Une meilleure prévention des dégâts de crue et d'érosion

Cela a permis de mieux répartir les galets dans le méandre et de combler en partie l'incision du lit au pied des habitations de la rue Léo Lagrange situées dans l'extérieur du méandre soumis aux crues et érosions. De plus, en dépensant son énergie pour transporter les galets libérés, le fleuve érodera moins la berge. Le chenal de crue rouvert en rive opposée permettra aussi un meilleur étalement des eaux.

Une sécurisation des pompages et une meilleure qualité des eaux

En reconstituant un matelas protecteur en galets, l'opération réduit également l'enfoncement du lit et l'abaissement

APRES TRAVAUX



Paul Simon, technicien du SIVOM des Plaines et Coteaux du Volvestre présente le chenal de crue réouvert à Josiane Libérati, adjointe en charge du cadre de vie.

concomitant de la nappe d'eau souterraine sous-jacente, ce qui évite ainsi que les pompages se retrouvent perchés. De plus, comme les algues et bactéries qui assurent l'auto-épuration du fleuve ont besoin de galets pour se développer, c'est la qualité des eaux qui s'en trouve améliorée. Deux effets bénéfiques d'autant plus importants que ce méandre accueille l'usine de traitement d'eau potable du SMDEA 09.

Une amélioration de l'écologie du fleuve

Plus de galets et de graviers, c'est aussi plus d'abris pour la petite faune aquatique (qui est à la base de la chaîne alimentaire) et plus de zones possibles pour la reproduction de la Truite fario...et donc plus de pêcheurs ! L'intervention partielle sur l'îlot, avant le printemps (qui est la période sensible de reproduction de nombreux animaux), garantissait le respect de l'environnement de la Garonne inscrit

au réseau européen Natura 2000 pour sa biodiversité.

Un attrait paysager

Enfin, les travaux ont été l'occasion de créer une fenêtre sur la Garonne au débouché du sentier de découverte de l'Arize et donnent tout son sens au panneau installé au confluent invitant à la contemplation de la façade fluviale de Carbonne et, en particulier, de l'église St-Laurent fondée au XVIII^e siècle.

Une opération fédératrice et suivie

Avant de passer aux travaux, ce projet a été validé par l'ensemble des partenaires de la commune : Etat, Agence de l'eau, SMEAG, Fédération de pêche, Nature Midi-Pyrénées et EDF. Parce que cette opération fait partie d'un programme global, le montant total de l'opération n'est que de 4 000 €. Elle bénéficiera en plus du soutien financier de l'Agence de l'eau (15%), de la Région Langue-



Préparation d'un des échantillons de galets sur 1 m² par Paul Simon, technicien du SIVOM des Plaines et Coteaux du Volvestre pour permettre de mesurer la capacité du fleuve à remobiliser ses galets.

doc Roussillon Midi-Pyrénées (15%) et d'EDF (12%).

Enfin, à la demande de l'Etat, ce chantier fait l'objet d'un suivi scientifique sur deux ans selon un protocole scientifique rigoureux. Ainsi, l'îlot a été cartographié avant et après travaux à l'aide d'un GPS. Des échantillons de galets répartis sur plusieurs quadrats

d'1 m² ont été mesurés et peints en rouge. Ces expérimentations devront permettre de mesurer la capacité du fleuve à remobiliser ses galets, en corrélant l'importance des débits avec la taille des blocs. Une information capitale pour l'ensemble des partenaires afin de mieux comprendre le fonctionnement actuel de la Garonne. ■

Un ramassage scolaire inédit : le vélo bus

Dans le cadre de la semaine nationale du vélo à l'école et au collège, du 30 mai au 3 juin, l'association Vélo 107 a organisé un ramassage scolaire inédit à Carbonne : le vélo bus.

La semaine nationale du vélo à l'école et au collège vise à sensibiliser les élèves de la maternelle au collège sur l'intérêt du vélo comme mode de déplacement individuel et collectif et à promouvoir l'usage du vélo dans les pratiques quotidiennes.

Le principe de ce ramassage scolaire est simple : des bénévoles de l'association Vélo 107 accompagnent les enfants à vélo à l'école en toute sécurité. Gilets jaunes et casques obligatoires pour tous !

Vélo 107 avait mis en place trois lignes de vélo bus à des-

tinuation du groupe scolaire Henri-Chanfreau :

- le vélo bus de l'Eglise rendez-vous devant la Mairie.
- le vélo bus Doméjean rendez-vous à l'intersection de la rue Louis Doméjean et de la rue Lucien Cassagne.
- le vélo bus de la Terrasse rendez-vous sur la place du quartier de La Terrasse.

Le rendez-vous était donné à 8 h 30 pour un départ à 8 h 45.

Pour cette première édition, plus de trente enfants ont fréquenté ce ramassage scolaire innovant. ■



Départ pour le groupe scolaire Henri-Chanfreau du vélo bus de l'Eglise fréquenté par une vingtaine d'enfants durant toute la semaine.

Faites vos courses à vélo !

L'association Vélo 107 a lancé début mai, en partenariat avec les commerçants de proximité, l'opération « Venez à vélo faire vos achats et bénéficiez d'une remise chez votre commerçant ». Ce dispositif s'inscrit dans une dynamique de prise de conscience environnementale. L'association a reçu le prix « coup de cœur » du jury des talents du vélo 2016 à Paris mi-juin pour cette opération innovante .

Développer et promouvoir l'usage du vélo pour préserver notre cadre de vie est le but de «Vélo 107». Cette opération a un double objectif réduire la circulation automobile (moins de bruit, moins de

pollution) et soutenir le commerce de proximité.

Pour rejoindre l'aventure à deux roues s'adresser chez Carbonne Optique, Belle Marine, Cordoclefs ou Belles du Sud. ■

Contact :
assovelo107@gmail.com



Objectifréno

VOTRE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

www.objectifreno.fr

Des aides financières pour rénover votre logement

ISOLATION, CHAUFFAGE, ÉNERGIES RENOUVELABLES, VENTILATION

Bénéficiez de conseils gratuits, neutres et indépendant !

05 61 97 34 20

La révision du PLU suit son cours

Une centaine de Carbonnais ont participé à la réunion publique de présentation du PADD*.

Le contexte réglementaire a été exposé aux Carbonnais. Avec la loi ALUR (2014), il est demandé aux communes de densifier le tissu urbain et d'être économes en consommation d'espace. Après un diagnostic posant les enjeux du territoire, le PADD* décline et priorise cinq grands axes à l'horizon 2020-2030 :

1. Promouvoir un développement urbain raisonné.
2. Accompagner le développement par la hausse du niveau d'équipements et l'amélioration des déplacements.
3. Renforcer la dynamique économique et commerciale.
4. Valoriser les paysages et le patrimoine.
5. Gérer durablement les ressources du territoire. ■



A la tribune, C. Hoareau directrice des services techniques, S. Noël directrice des affaires juridiques, D. Turrel adjoint au maire en charge de l'urbanisme et de la communication, M. le Maire B. Bros, C. Jouglu cabinet Citadia et S. Martin directrice générale des services.



Une centaine de Carbonnais présents à la réunion publique sur le projet du PLU (18/02/2016).

(*) PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Du stationnement pour tous

Carbonne bénéficie de plus de 900 places de stationnement dont la moitié en centre-ville. Mais les véhicules « ventouses » empêchent la rotation des véhicules et l'accès aux commerces. Cette situation a conduit à créer une zone bleue limitée à 1 h 30 de stationnement puis à l'étendre place de la République et



devant le Monument aux morts. La commission urbanisme a validé aussi l'extension de la zone bleue au pont du jumelage afin d'améliorer l'accès aux services publics proches (mairie - perception - La Poste - Pays Sud Toulousain) comme aux commerces de la rue Jean-Jaurès et rue Gambetta. Le parking Saint-Laurent (en contre bas de la perception) offre une solution alternative de 21 places de stationnement de plus longue durée. ■



Zone concernée par l'extension de la zone bleue



Contresens cyclable autorisé en zone 30 km/h

La circulation des vélos à contresens dans les rues à sens unique est de principe en zone 30 km/h sauf arrêté contraire du maire.

La commission urbanisme a validé une adaptation de la signalisation et du marquage au sol dans les rues à sens unique dans la zone 30 KM/h

Signature de la convention du dispositif « participation citoyenne »

Dans l'Info 107 de juillet 2015, nous vous avons présenté le dispositif « participation citoyenne » impulsé par le conseil consultatif des aînés et validé par le conseil municipal (séance du 21/04/2015). Le « protocole participation citoyenne sécurité et solidarité des Carbonnais » a été signé entre Pascal Mailhos, Préfet de la région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le Général Bernard Clouzot, Commandant la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, Pierre-Yves Couilleau, Procureur de la République et Bernard Bros, Maire de Carbonne, les actions concrètes vont pouvoir démarrer.

Carbonne, Balma, Bouloc, Launaguet, Mer-ville, Quint-Fonsegrives sont les six communes de la Haute-Garonne à avoir signé le 23 mai 2016, le protocole « participation citoyenne » pour une durée de deux ans.

Principes du dispositif

- **Sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.**
- **Développer un réseau de solidarité de voisinage** et d'alerte pour la Gendarmerie ou la Police Municipale de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens.



23 mai 2016, Préfecture de la Hte-Garonne. M. Bros signe la convention, à ses côtés, M. le Préfet, M. le Procureur de la République et le Général Bernard Clouzot.

- **Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.**
- **Informers rapidement la police municipale et la gendarmerie** afin qu'ils puissent intervenir dans les meilleurs délais.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie. Il s'agit d'une action de prévention de proximité. Par exemple, vous jardinez et vous remarquez les allées et venues suspectes

d'un véhicule qui n'est pas du quartier. Ayez le bon réflexe en le signalant immédiatement à la Police Municipale du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h (05 61 97 32 82) ou à la Gendarmerie 7jours/7 (17), à votre convenance. Ainsi vous devenez un voisin attentif et solidaire. La participation citoyenne c'est devenir acteur de sa sécurité. C'est une chaîne de solidarité active.

Une signalétique pour ce dispositif « participation citoyenne » est en cours d'étude et sera prochainement implantée aux entrées de ville. Nous vous la présenterons dans un prochain Info 107. ■

Carbonne accueille des réfugiés syriens

En réponse à la crise migratoire et pour marquer sa solidarité avec les victimes des conflits en Syrie, la ville de Carbonne s'est portée volontaire en novembre 2015, suite à l'appel de l'Etat, pour l'accueil des réfugiés.

Deux logements municipaux inoccupés ont été mis à disposition.

La première famille syrienne composée d'un couple avec trois enfants de 10 à 16 ans est arrivée le 6 juin. Une

deuxième famille de réfugiés syriens composée d'un couple et de quatre enfants de 1 à 10 ans est arrivée le 16 juin. Cet accueil se fait en collaboration étroite avec l'Etat qui en a la responsabilité.

La Préfecture a confié à l'ANRAS (Association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire) le soin d'accompagner ces familles au niveau administratif et logistique. Les associations hu-

manitaires locales se sont déjà mobilisées pour assurer l'aide locale.

Nul doute que les Carbonnais sauront réserver à ces nouveaux arrivants l'accueil chaleureux qu'ils méritent. ■

Êtes-vous intéressé par une complémentaire santé ?

Comme l'ont fait de nombreuses communes, la municipalité s'interroge et enquête sur la mise en place d'une mutuelle ou complémentaire santé communale à Carbonne.

Les acteurs sociaux de notre territoire notent une augmentation du nombre de familles qui abandonnent leur complémentaire santé, du fait de la hausse importante des tarifs ou de difficultés financières.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les salariés du secteur privé sont obligatoirement couverts par une mutuelle d'entreprise. Le dispositif communal pourrait intéresser tous les autres publics (retraités, salariés du public, commerçants, artisans, professions libérales, personnes sans emploi, étudiants).

Le conseil consultatif des aînés (8/03/2016), présidé par Mi-

reille Grandet, adjointe au maire en charge de la solidarité et de l'action sociale, a validé l'idée d'étudier un projet de mutuelle ou complémentaire santé communale.

La force du nombre d'adhérents permet d'obtenir des tarifs de mutuelle avantageux. La commune vous soumet une enquête pour évaluer vos besoins. A partir de vos réponses, nous engagerons la recherche d'un prestataire répondant au mieux à ce qui est attendu par chacun.

Cette mutuelle ne sera en aucun cas réservée à certaines personnes mais bien à tous les Carbonnais qui le souhaitent, quel que soit leurs situations.

Avant toute démarche de prospection sur notre territoire, il est important de savoir si cette mutuelle, ou complémentaire santé, communale répond à un réel besoin des Carbonnais.

C'est pourquoi, nous vous encourageons à répondre à cette enquête, sans engagement de votre part, en remplissant le questionnaire joint à ce bulletin municipal.

Vos réponses sont précieuses pour affiner l'analyse de vos besoins et négocier avec les prestataires potentiels. Dans tous les cas nous vous ferons part des suites données à ce projet. ■

Mieux vivre chez soi à la retraite

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé sur l'aménagement de votre logement, les financements existants, les trucs et astuces pour rendre son logement pratique et confortable !

Renseignez-vous lors des ateliers organisés à la Communauté de Communes du Volvestre en partenariat avec la CARSAT et SOLIHA les 19 et 26 septembre.

Inscription auprès de Louise RIGAUT au 05 62 27 51 63.

Rencontres d'automne

Le Centre Communal d'Action Sociale invite toutes les personnes de plus de 60 ans, résidant à Carbonne, à un goûter spectacle gratuit, pour la 9^e édition des « Rencontres d'Automne »

12 OCTOBRE à 14 h

Inscriptions avant le 6 octobre 2016 au bureau du CCAS auprès de Gaëlle Badie ou Catherine Antalova ou par téléphone au 05 61 87 80 03.

Ouverture de la résidence intergénérationnelle

Un projet novateur où les jeunes et les moins jeunes cohabitent pour mieux vivre ensemble réalisé par la société « Les Chalets » en partenariat avec la ville de Carbonne.

C'est désormais chose faite, la résidence intergénérationnelle « L'Entracte » a ouvert fin avril 2016 à Carbonne. Située en centre-ville avenue Etienne-Prosjean le bâtiment de deux étages abrite 15 logements. 7 logements en rez-de-chaussée destinés en

priorité aux personnes âgées ou en situation de handicap (jardin privatif et terrasse) et 8 logements à l'étage pour les jeunes et les familles avec enfants. Chaque logement possède une place de parking.

Attenant à la résidence un parking de 25 places amé-



Résidence intergénérationnelle, avenue Etienne Prosjean et parking municipal.

nagées par la ville est accessible.

Dans un deuxième temps, l'équipe municipale prévoit la construction d'une salle

commune d'activités et de convivialité, ouverte à tous les Carbonnais, afin de favoriser les rencontres entre les habitants. ■

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : ça démarre

Comme prévu dans nos engagements, un Conseil Municipal des Jeunes sera installé courant du dernier trimestre 2016.

Le CMJ, qu'est-ce que c'est ?

Il permet aux jeunes de découvrir, comprendre, s'approprier et participer à la vie d'une municipalité. Son fonctionnement favorisera les échanges entre jeunes, l'écoute réciproque et le débat constructif. Les jeunes, en constante réflexion citoyenne, seront amenés à faire des choix et élaboreront collectivement des projets.

Le CMJ, comment ça fonctionne ?

Il fonctionnera de façon ré-

gulière. Ce sera donc un engagement d'y participer et de se présenter pour en être membre. Le mandat électoral couvrira deux années scolaires.

Le CMJ sera réuni en séance plénière trois fois par an, mais l'essentiel du travail se fera lors de commissions qui seront organisées en fonction des disponibilités des jeunes et des animateurs des commissions. Celles-ci se réuniront régulièrement, au regard du travail à fournir pour conduire les projets

choisis. Les thématiques de chacune des commissions seront définies lors des premières rencontres avec les jeunes élu-e-s.

Le CMJ, qui peut y participer ?

29 jeunes, dans le respect de la parité, seront élus. Deux tiers d'entre eux, informés et sollicités à travers les écoles et le collège, auront entre 10 et 14 ans. Un tiers d'entre eux, informés et sollicités par courrier, par voie de presse ou à travers les réseaux sociaux, auront entre 15 et 17 ans.

Le CMJ, quel est son calendrier ?

Les informations débiteront progressivement à partir de l'été de 2016. Les sensibilisations seront effectives dès septembre. La campagne électorale se déroulera fin septembre, début octobre. La phase électorale aura lieu courant octobre.

Les activités du CMJ pourront débuter dès le mois de novembre après son installation officielle lors d'une première réunion plénière. ■

Danse à l'école, danse au collège : une première réussie

Le 20 mai 2016, dans le cadre du dispositif départemental « danse à l'école, danse au collège », les classes de Véronique Briens (Ecole Chanfreau), Delphine Bouchet (Ecole Hellé), Brigitte Delbosch et Véronique Timbert (école de Montsequieu) ont présenté un spectacle de danse contemporaine devant une assemblée impressionnante : Marie-Caroline Tempesta adjointe au maire déléguée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse, M. Chaussard Inspec-



teur de l'Education Nationale, les directeurs des écoles invités ainsi que les parents d'élèves.

La municipalité de Carbonne y a contribué, en s'inscrivant

dans un partenariat avec l'Education Nationale, en finançant une partie des interventions, en mettant à disposition des écoles les locaux de la municipalité.

Ce projet de qualité, impliquant les artistes et chorégraphes des compagnies Samuel Mathieu et Faun, a permis aux enfants d'échanger avec les artistes sur la démarche de création, d'assister à un spectacle vivant et de danser dans une vraie salle de spectacle mettant en valeur la qualité de

leur prestation. Les élèves ont réussi à transmettre de l'émotion au public. Le succès du dispositif a été tel qu'il est reconduit pour l'année 2016-2017. ■

40 ans de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)



La MJC a été créée en 1975, sous l'entité « Foyer des Jeunes et de la Culture de Carbonne ». C'est en 1991 qu'elle prend le nom de « Maison des Jeunes et de la Culture ». Cette année elle fête donc ses 40 ans d'existence et d'expérience dans la politique éducative territoriale. Depuis sa création, la municipalité soutient la MJC dans la mise en œuvre de son projet associatif concernant l'enfance et la jeunesse.



En fin d'après-midi, les bénévoles et les salariés de la MJC se sont retrouvés sur scène pour un « flash mob » et chanter ensemble. Le ton était donné pour la suite de la soirée.

Des mois de préparation ont été nécessaires au personnel de la MJC soucieux d'associer chaque enfant et jeune dans le cadre des différents projets pédagogiques menés sur les ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École), ALAC (Accueil de Loisirs Associé au Collège), ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et séjours pour mettre en place cette fête anniversaire hors norme. La journée festive du samedi 18 juin dernier s'est ouverte par l'assemblée générale en présence des élus locaux, régionaux et départementaux. La fête s'est poursuivie sous les pins du Bois de Castres avec un voyage à travers les mondes. Les plus petits ont pu découvrir «L'île enchantée» ses fées, ses lutins et ses ateliers magiques... Les 6-11 ans, plus

téméraires ont traversé « Les couloirs du temps » (Moyen-Âge, Egypte, Asie...) et les plus grands (ados et adultes) ont affronté dans le « Monde insolite » des Sumos, des parcours d'aventuriers... Après le pique-nique géant, cette belle fête s'est achevée en chansons, en danse et musique. ■



Près de 400 jeunes danseurs ont participé au spectacle de danse.

École élémentaire H.-Chanfreau changement de directeur

Didier Genty est nommé directeur de l'école élémentaire Henri-Chanfreau et prendra ses fonctions à la rentrée de septembre. Philippe Gay, après 14 ans passés à Carbonne, a fait valoir ses droits à mutation et sera en poste à Plaisance du Touch. Nous le remercions chaleureusement pour la qualité de son travail et pour sa constante implication dans les projets communaux pour la jeunesse. Nous lui souhaitons bonne continuation.



Conseil d'école (juin 2016) : M-C Tempesta adjointe au maire en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse remet la médaille de la ville à Philippe Gay, directeur de l'école élémentaire H. Chanfreau de 2002 à 2016.



De g. à d. : Didier Genty, nouveau directeur de l'école élémentaire H. Chanfreau, M-C Tempesta adjointe au maire en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse et JM Beaumale directeur du groupe scolaire Guy-Hellé.

La Médi@thèque à l'heure du numérique

PRESSE EN LIGNE ET FILMS EN STREAMING

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne lance sa médiathèque en ligne. Ce nouveau service, géré par la Médiathèque départementale, permet aux usagers des 150 bibliothèques du réseau auquel appartient Carbonne, de bénéficier d'une offre dématérialisée depuis le site du Conseil Départemental.

Ainsi, les usagers de la Médiathèque municipale de Carbonne ont accès à du cinéma et de la presse en ligne via un portail de ressources numériques. Une nouvelle offre gratuite qui permet aux lecteurs de consulter six documents par mois (quatre magazines et deux films).

La Médiathèque numérique, c'est quoi ?

Des centaines de titres de presse, des milliers de films en tous genres, de l'autoformation (langues, code de la route...), et un espace dédié aux plus jeunes proposant des films d'animation et des jeux éducatifs !

Toutes les ressources sont accessibles en streaming, c'est-à-dire sans téléchargement.

Comment accéder à ce portail ?

L'accès à la médiathèque numérique via le site www.haute-garonne.fr est conditionné à une inscription à la médiathèque municipale François Mitterrand. ■

La médiathèque municipale François Mitterrand vous accueille

48 rue L. Cassagne – 05.61.87.59.81.

Mardi et vendredi : 14 h -18 h.

Mercredi et samedi : 10 h -12 h / 14 h -18 h.

Jeudi : 10 h-12 h.

Inscriptions :

L'inscription annuelle et individuelle vous permet d'emprunter 3 livres, 3 documents sonores et 1 DVD pour une durée de 3 semaines.

Tarifs :

Enfants Carbonnais

ou scolarisés à Carbonne : gratuit.

Adultes Carbonnais : 10 €.

Enfants extérieurs : 11 €

Adultes extérieurs : 22 €.

Etudiants, demandeurs d'emploi et personnes en situation de handicap : 5.50 €.

Votre Médi@thèque en un clic!
24h/24 - 7j/7

Des films, des livres, des magazines, de l'autoformation... sur haute-garonne.fr

LA HAUTE-GARONNE, C'EST VOUS !

CG
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
HAUTE-GARONNE FR

Rendez-vous jeune public

■ Samedi 3 décembre

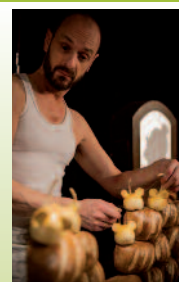
« Les petits pains »

Cie Rouge les anges

rendez-vous marionnettique à 18h

à la médiathèque municipale

(sur réservation à partir du 19 novembre au 05 61 87 59 81).



Lancement du conseil des associations

Ali Benarfa, adjoint à la culture, aux sports et aux loisirs a officiellement lancé le conseil des associations, mardi 22 mars 2016 en présence de M. le Maire et des responsables associatifs. Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de partenariat, de réflexion et de communication entre la vie associative locale et la municipalité.



22 mars 2016, lancement officiel du conseil des associations.

Le conseil des associations a pour mission :

- de proposer des axes de réflexion pour le dynamisme local,
- de mutualiser des compétences,
- de mettre en commun des réseaux,

- de créer un lien entre la municipalité et les associations.

Création d'un comité de pilotage

Un comité de pilotage a été nommé en réunion plénière, il se compose de quatre pôles par secteur d'activité où des représentants associatifs siègent.



M. le Maire, Ali Benarfa adjoint au maire à la culture, au sport et à la vie associative, les responsables associatifs membres du comité de pilotage lors de sa première réunion du 23.05.2016 et Frédéric Teillet en charge de l'espace associatif.

1. Pôle humanitaire et social

- Croix Rouge.
- Carbone pour un sourire.
- Amicale des sapeurs pompiers.
- Les Restos du Coeur.
- SEL (Système Echange Local).

2. Pôle culture, tourisme, environnement et économie

- Comité de jumelage.
- Ciné Carbone.
- Ecole de Musique.
- PUPenVol.
- Office de Tourisme.
- Confrérie des Tasto Mounjetos.
- L'Asso's Epicée.
- Ensemble les Diatoniks.

3. Pôle éducation, jeunesse, loisirs et divers

- MJC (Maison des Jeunes et de la Culture).
- Amicale du Modélisme.

- Groupement Autonome des Parents d'Elèves (GAPE) Guy-Hellé.

- Carbone Plus.
- Comité des fêtes.
- Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) maternelle et élémentaire.

4. Pôle sports

- JSC (foot) et anciens de la JSC.
- Club de rugby RCL XV.
- Gymnastique Volontaire.
- Basket.
- Club Olympique Carbonnais (COC comité directeur). ■

Espace associatif municipal

Votre contact : Frédéric Teillet
Tél. 06 88 74 01 31.
Courriel :
espace.associatif.municipal@ville-carbone.fr

Bravo à l'équipe U13 de la JSC victorieuse du tournoi en Allemagne

Dans le cadre des échanges internationaux avec la ville jumelle de Korschenbroich, l'équipe U13 de la JSC et la délégation Carbonnaise s'est rendue en Allemagne, le week-end de Pentecôte, pour participer au tournoi jeunes de football de Kleinenbroich.



20 mai 2016, réception officielle à la Maire pour féliciter les vainqueurs du tournoi de Kleinenbroich (ville voisine de Korschenbroich) en présence de M. le Maire Bernard Bros, Ali Benarfa adjoint au maire et les membres de la commission culture, sports et loisirs.

Au-delà de l'évènement sportif et de la victoire des U13 de la JSC (38 ans après la victoire de la JSC en 1978), il faut souligner le

formidable et chaleureux accueil réservé à la délégation

Carbonnaise par notre ville jumelle.

Un souvenir inoubliable pour les jeunes. ■

Deux présidents associatifs à l'honneur

Georgette Goubelet (ex-présidente de Ciné Carbonne) et Aimé Terenti (ex-président de la JSC Foot) ont reçu la médaille de la ville en hommage aux nombreuses années passées au service de la vie associative locale.



11 mars 2016, à l'occasion de l'ouverture du festival « L'amour quel cinéma ! » Georgette Goubelet a reçu la médaille de la ville, par M. le Maire, Bernard Bros et Ali Benarfa, adjoint au maire, pour ses 15 années de présidence à Ciné Carbonne. A ses côtés Didier Genty son successeur à la présidence de l'association.



20 mai 2016, lors de la réception officielle à la Mairie de l'équipe U13 (voir ci-dessus), M. le Maire, Bernard Bros et Ali Benarfa adjoint au maire en charge de la culture, des sports et des loisirs ont remis à Aimé Terenti la médaille de la ville pour 50 ans passés dans le club dont plus de 15 ans à la présidence de la JSC.

Carbonne s'anime...

FÊTE DE LA SAINT-LAURENT

■ Vendredi 5 août

19 h : Vernissage d'Expos'ons à l'hôtel de ville et remise des clés de la ville par M. le Maire au comité des fêtes.

22 h 30 : Spectacle pyrotechnique musical.

23 h : Bal avec la Compagnie Française du Soleil.

■ Samedi 6 août

9 h : Concours de natation à la piscine municipale.

9 h 30 : Corrida de la St-Laurent course enfants, départ 9 h 30 (gratuit), course adultes, départ 10 h (2 circuits 5 et 10 km - 7 € et 10 €). Organisateur le Mille Pattes Carbonnais.

14 h-18 h : Animation canoë kayak à la base nautique.

18 h : Apéritif/concert avec Jean Ribul.

20 h : Repas de la rue Jean-Jaurès.

22h : Bal avec Jean Ribul.

■ Dimanche 7 août

8 h : Concours de pêche au lac de Barbis.

9 h : Concours de boules lyonnaises.

10 h 30 : Messe en l'église Saint-Laurent.

11 h 30 : Défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts avec la banda Los Compagneros.

12 h : Apéritif offert par la municipalité animé par Los Compagneros.

18 h : Apéritif/concert avec Sahara.

20 h : GRAND CASSOULET par Calbet animé par Los Compagneros.

Inscriptions auprès de l'Office de Tourisme (05 61 87 59 03).

22 h : Bal avec Sahara.

■ Lundi 8 août

10 h : Animation à la Résidence Jallier avec Patricia Feinder.

14 h : Concours amical de pétanque en doublettes.

15 h : Jeux pour les enfants animés par le comité des fêtes.

18 h : Apéritif concert avec Patricia Feinder.

20 h : Repas festif (daube de joue de boeuf à l'Irlandaise par Calbet) animé par Los Pagayos. Inscriptions à l'Office de Tourisme.

21 h 30 : Bal variété/musette avec Patricia Feinder.

■ Dimanche 28 août

Vide-greniers et vide-armoires organisé par le personnel communal Centre socio-culturel du Bois de Castres et dans la salle des fêtes. Inscriptions tous les mercredis et samedis d'août jusqu'au 20 à l'Office de Tourisme.

■ Samedi 3 septembre

Fête du Nautisme

Activités nautiques gratuites (aviron, voile, canoë kayak).

19 h : Concert avec Les Diatoniks.

Renseignements auprès du COC Nautisme 06 27 26 77 27.

■ Samedi 10 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

De 9 h à 16 h place de la République

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la vie associative carbonnaise et les diverses possibilités d'activités.

Le forum est organisé par l'Espace associatif municipal et l'Office de Tourisme.

Renseignements au 05 61 87 59 03 ou 06 88 74 01 31.

■ Dimanche 4 septembre

Raid Hydravions Latécoère (1^{ère} étape)

12 h : Amerrissage des Hydravions à la base nautique.

Baptêmes de l'air. Contact : 06 27 26 77 27.

■ Dimanche 4 septembre

Vide-greniers du RCL XV

Place de la République. Toute la journée.

■ Samedi 10 septembre

Concert de musique classique « Les cuivres de Rocamadour » dans le cadre du 41^e Festival du Comminges.

20 h 30 Église Saint-Laurent.

■ Dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine

Le matin : 2 visites du Château de La Terrasse (10 h et 11 h).

14 h : visite commentée de l'église St-Laurent par M^{me} Andrieu (conservatrice du patrimoine).

15 h : visite commentée de la bastide (départ Eglise St-Laurent).

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme (05 61 87 59 03).

■ Samedi 24 septembre

« Immortel » Cie ADHOK - Théâtre de rue - Gratuit

18 h : L'envol (spectacle déambulatoire en centre-ville).

21 h 30 : Le nid (salle des fêtes en extérieur) dans le cadre de la 17^e saison de Pronomade(s) en Haute-Garonne

■ Samedi 1^{er} octobre

Festival CINESPAÑA

A partir de 18 h projection de 2 films. Repas Tapas entre les deux séances.

Contact : cinecarbonne@gmail.com

■ Dimanche 2 octobre

Concert gratuit avec Jazz'n B Quartet sous la halle

A partir de 11h. Possibilité de restauration sur place proposée par Carbonne Plus (association des commerçants).

Renseignements auprès du service culturel (05 61 87 59 81).

■ Dimanche 9 octobre

Vide-greniers du Basket et du Tennis

Place de la République. Toute la journée.

■ Samedi 5 novembre

Projection du film documentaire réalisé dans le cadre du projet des Abri(s) de Laurent Cadilhac, en partenariat avec Pronomade(s) en Haute-Garonne et la ville de Carbonne. Salle de cinéma, entrée gratuite.

Renseignements auprès du service culturel (05 61 87 59 81).

■ Vendredi 11 novembre

Conférence « La vie des civils en 14-18 » par l'historien Jean-Claude Auriol, historien -15 h à la Mairie.

Proposée par Histoire et Traditions Carbonnaises.

■ Samedi 12 à 21 h et dimanche 13 novembre à 17 h

« Un soir chez Boris » Olivier Debelhoir - au pied du château d'eau quartier de la Guinguette.

Renseignements auprès du service culturel (05 61 87 59 81).

■ Samedi 12 novembre

« Autonada » bal animé par le groupe provençal « L'escapado » salle des fêtes à 21h. Une proposition du Cercle Occitan.

CARBONNE INFO SERVICES

MAIRIE

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
www.ville-carbonne.fr
Courriel : contact@ville-carbonne.fr
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Médiathèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél/fax. : 05 61 87 59 81.
Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.
Tél. : 05 61 87 94 26.
Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr
Astreinte technique : 06 23 71 47 57.

Espace Associatif Municipal

Tél. : 06 88 74 01 31.
Courriel : espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.
Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.
Site : www.afidel.org. Courriel : contact@afidel.fr

CAF

Permanence à la MSA (44, rue Lucien Cassagne) mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV et de 13 h 30 à 16 h 30 sur RDV au 05 61 10 40 40.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

N° d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

CAP EMPLOI 31

Permanence à la mairie lundi et mercredi uniquement les après-midis.

Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adultes : 40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 27.

Centre Médico Psychologique Infanto-juvénile (C.M.P.I)

Hôpital de jour enfants : 13, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 90 90 50.

Centre médico-social (assistantes sociales)

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

Communauté de Communes du Volvestre

Secrétariat : 34, av. de Toulouse. Tél. : 05 61 90 80 70.
www.cc-volvestre.fr

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

Conciliateur

Mairie de Carbonne 1^{er} et 3^e mardi après-midi du mois sur RDV.
Tél. 05 61 87 80 03.

Conseiller Agricole

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

Conseillers Départementaux

Maryse Vezat-Baronia et Sébastien Vincini reçoivent sur rendez-vous le 1^{er} jeudi matin du mois. Tél. : 05 34 33 14 04.

Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 09 63 56 67 34 / 06 10 84 74 08.

Écoles

École maternelle Henri-Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire Henri-Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59.

Collège André-Abbal : 05 61 98 45 10.

La Poste Rue Gambetta. Tél. : 36 31.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Sur rendez-vous au 05 61 97 21 64. Site : www.fnath.org

Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous.
Tél. : 05 61 51 54 31.

M.J.C.-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.

Courriel: carbonne.mjc@wanadoo.fr

Permanence pour l'aide à la recherche d'emploi le mardi à de 9 h à 12 h.

Musée André Abbal

Rue du Sculpteur Abbal. Tél. : 05 61 90 14 46
<http://museeabbal.free.fr/frame.htm>

Mutualité Sociale Agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 10 40 40. Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

Office de Tourisme

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 05 61 87 59 03.

Courriel : accueil@tourismecarbonne.com

Site : <http://www.tourisme-volvestre.fr>

Lundi fermé le matin et ouvert de 14h - 18 h. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h -12 h 30/ 14 h -18 h. Samedi : 9 h -12 h 30/ 14 h -17 h.

OPH 31 (ex OPDHLM)

Permanence sans rendez-vous (68, rue de l'Eglise) : mardi 13 h 30-17 h 30 et mercredi 9 h-12 h 30. Tél.05 61 98 70 94.

Permanence juridique (avocats)

Permanence à la mairie sur RDV le 1^{er} lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

PETR du Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16. www.payssudtoulousain.fr

Service ADS et transition énergétique 31, ch. S-Laurent. Tél. 05 61 97 30 34.

Espace Info Energie 31, ch. S-Laurent. Tél. : 05 61 97 34 20.

Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

SNCF Tél. : 05 61 87 82 47.

Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.

Ouverture les lundis, mardis et jeudi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h.
Fermeture les mercredis et vendredis.

URGENCES

SAMU 15. Pompiers 18.

Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17.

Médecins : 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.

Urgence médicale nuit et week-end : 39 66.

ERDF 0810 131 133

Service de l'assainissement : 05 62 00 72 80

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30.
(halle aux jardiniers).